

Repensons nos déplacements

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)

Lundi, 18 Juin 2012 00:00 -

"Longtemps construites selon le « tout automobile », les villes doivent désormais réfléchir à se développer différemment. L'objectif est de réduire de 20% les émissions de CO2 des transports d'ici à 2020, pour les ramener à leur niveau de 1990.

Aussi, face aux progrès restant à accomplir dans ce domaine vers un moindre impact environnemental mais aussi sanitaire, la Fédération France Nature Environnement (FNE) et l'ADEME se sont mobilisés. Partenaires, ils proposent aux principaux acteurs territoriaux, un état des lieux de l'écomobilité sous toutes ses formes.

« L'écomobilité : Repenser nos déplacements » est une plaquette de sensibilisation et d'information qui s'adresse à tous ceux concernés au premier chef par les questions d'écomobilité : élus, associations et professionnels. Elle fournit des informations sur les différents outils et démarches d'écomobilité : les lois et dispositifs réglementaires, le management de la mobilité, l'apport du numérique au service de l'écomobilité, les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle ou encore les différents acteurs de l'écomobilité".

[lire la suite](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Repensons nos déplacements](#)